



Liste des délibérations du Conseil Municipal SÉANCE du 15 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq

Et le 15 janvier à 20 heures 30,

Date de la convocation :

04/01/2025

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 14

Présents : 9

Présents :

Votants : 12

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Mallaury SOTTIZON, Robert PYOT, Eric MICHOU, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Sandrine BOURGEY, Daniel REVELLO,

Absents excusés : Laura ESCOBAR, Roland BIGAT, Coralie DA COSTA,

Absentes : Aurélie MASSE, Alix LARCHEY.

Procurations : 3

de Laura ESCOBAR à Sandrine BOURGEY, Roland BIGAT à Corrine PERRET, Coralie DA COSTA à Sylvain GRANGER,

Le maire ouvre la séance à 20h35 et fait procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Germaine BUYRET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité et sera assistée de Mallaury SOTTIZON.

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité

✚ Adoption du Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024 rédigé par Sandrine BOURGEY assistée de Laura ESCOBAR, pour la relecture, sans observation.
Adopté à l'unanimité des 10 votants présents à la séance précédente

✚ Attribution du marché de rénovation de l'appartement T4 sis 104 rue du village à 6 entreprises pour 7 lots au montant total de **257 716,03 € TTC**.
Adopté à l'unanimité des 12 votants

✚ Etat d'assiette des coupes de bois 2025 validant la coupe des parcelles 1_a4 et 1_b6 et abrogeant la précédente délibération erronée.
Adopté à l'unanimité des 12 votants



- ✚ Mise à jour de la Redevance d'Occupation du Domaine Public due par ENEDIS pour la fixer au pourcentage maximum du plafond de la RODP permanente.
Adopté à l'unanimité des 12 votants

- ✚ Présentation de l'état récapitulatif des indemnités et autres versés aux élus durant l'année 2024.
Adopté à l'unanimité des 12 votants

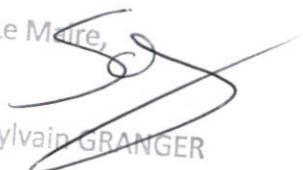
- ✚ Relevé des décisions prises depuis le 11 décembre 2024 (commandes, déclarations préalables refusées et acceptée).
Pris acte à l'unanimité des 12 votants

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 22h30.

Liste affichée le 22 janvier 2025

Délibérations mises à disposition du public le 27 janvier 2025



Le Maire,

Sylvain GRANGER